



## Traité Baba Metsia

### Michna 2 - Chapitre 2

ואלו פיב להזכיר:  
מִצְאָ פִּרְוֹת בְּכָלִי,  
אוֹ כָּלִי כְּמֹות שְׁהוֹא,  
מִעְוָת בְּכִיס,  
אוֹ כִּיס כְּמֹות שְׁהוֹא,  
צְבּוּרִי פִּרְוֹת,  
צְבּוּרִי מִעְוָת,  
שֶׁלְשָׁה מִטְבָּעוֹת זוּה עַל גְּבֵי זוּה,  
כְּרֻכּוֹת בְּרִשׁוֹת בִּיחִיד,  
וּכְכֻרוֹת שְׁלַבְעָל הַבַּיִת,  
וְגַזְיִ צָמָר בְּלִקְוֹחוֹת מִבֵּית פָּאָפָן,  
כְּדִין וּכְדִין שְׁמָן,  
פִּיב להזכיר.

Quelles sont celles que l'on est tenu de publier ? Lorsqu'on aura trouvé : des fruits dans un ustensile, ou un objet tel quel, des pièces dans une bourse, ou une bourse telle quelle, des piles de fruits, des piles de pièces, trois pièces l'une sur l'autre, des petites gerbes dans un Domaine Privé, du pain d'un particulier, [des paquets de] laine, tels qu'on les achète chez un artisan, des cruches de vin, des cruches d'huile...telles sont les [trouvailles] que l'on devra publier.



### A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)